

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 8 juillet 2019 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences:

M.

Pierre Bossé, maire

MME

Vicky Ouellet, conseillere # 3

ММ.

Michel Dubé, conseiller # 1

Serge Demers, conseiller # 2 Luc Sirois, conseiller # 4

Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Nadia Castonguay, directrice générale adjointe fait fonction de secrétaire.

187-19 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 30.1 Trottoir
- 30.2 Spectacle de l'Acadie des terres et forêts en Fête
- 30.3 Maheu-Maheu
- 30.4 Ventilation Bibliothèque
- 30.5 Protocole d'entente RDMND

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Présentation d'un organisme
- 7. Dossier élections Informations
- 8. Demande de dérogation mineure
- 9. Colloque de zone ADMQ
- 10. Renouvellement forfait Firme DHC avocats
- 11. Offre terrain accès
- 12. Poste d'essence
- 13. Formation RCR Pompiers
- 14. Association des pompiers de l'Est du Québec (APEQ) Adhésion
- 15. Recommandation préventionniste
- 16. Facture trottoirs et bordure Aménagement Benoît Leblond inc.
- 17. Ménage Préposé à l'entretien pour nouvelle toilette au Parc belvédère
- 18. Toilette au Parc belvédère Paiement de factures
- 19. Programme d'aide à la voirie locale Projets particuliers PPA-CE
- 20. Camp de jour Projet URLS Sortie au Parc national
- 21. Projet patinoire Suivi
- 22. Entente utilisation des locaux des écoles en cas de sinistre
- 23. Installation pour Plan de sécurité civile (génératrice, connexion, ...)
- 24. Agronome Suivi analyses des boues
- 25. Activité pour le 20 juillet CDL
- 26. Activité du 17 août Envoi collectif (Irvin Blais)
- 27. Appui au Projet du CDL Serres 4 saisons
- 28. Appui concernant les critères d'admissibilité pour les HLM
- 29. Maison des Jeunes Lave auto le 13 juillet
- 30. Affaires nouvelles Période de questions
- 31. Clôture de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Maire DG

5479

188-19 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 3 JUIN 2019

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 3 juin 2019 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

189-19 4. <u>COMPTES</u>

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Salaires employés	Total	24 573.63 \$
Chèque # 13767 à # 13710	Chèques de la liste des comptes du 3 juin 2019	
Chèque # 13711 FQM	Réso: 166-19 Inscription Pierre Bossé congrès - crédit	539.23
Chèque # 13712 ADVL	Réso: 169-19 Quote part 2019 (519 habitants x 5)	2 595.00
Chèque # 13713 Sureté du Québec	Réso: 171-19 1ère tranche pour service Sûreté du Qc	13 801.00
Chèque # 13714 Re-Source Famille	Réso: 172-19 Aide Journée des familles	50.00
Chèque # 13715 Ass. Ensemencement	Réso: 179-19 Aide pour publicité tournoi janvier 2020	600.00
Chèque # 13716 Groupe chanter la vie	Réso: 183-19 Aide au groupe	50.00
Chèque # 31717 Pierre Bossé	Réso: 182-19 Remboursement pommiers	282.77
Chèque # 13718 Dany Sirois	Remboursement de taxes	505.53
Chèque # 13719 Dany Sirois	Remboursement de taxes parite 2018-2019, incendie	267.04
Chèque # 13720 Shaw Direct	Câble chalet juin 2019	70.12
Chèque # 13721 Agora sport	Réso: 177-19 Bandes patinoires – retenue, bancs (2)	36 655.21
Chèque # 13722 Hydro Québec	1/1	419.35
Chèque # 13723 Déry télécom	Téléphone (6)	327.20
Chèque # 13724 Chantal Corbin	Ent. Bureau mun. et édifice juin2019 (Réso388-18)+dé	cès 896.53
Chèque # 13725 Pauline Beaulieu	Gestion chalets juin 2019 (Réso 388-18)	104.88
Chèque # 13726 Revenu Québec	Remises juin 2019 (eur)	2 428.24
Chèque # 13727 Revenu Canada	Remises juin 2019 (eur)	338.11
RA Fondaction CSN	Cotisation des employés 26-05-2019 au 22-06-2019	549.91
Visa Desjardins	Papier, encre, permis alcool pour le 20 juillet	<u>454.28</u>
COMPUTER À PROFES	Total	<i>60 934.40\$</i>
COMPTES À PAYER 1. Air Liquide	Produits de soudure	12 22 ¢
2. Amusement Animafun	Réso 132-19 Décorations inauguration patinoire	42.22 \$
3. Beaulieu Francine		174.81 ire 60.85
4. Bossé Pierre	Réso 132-19 Verres et permis pour inauguration patino Caméra et tuyauterie Parc Belvédère, déplacements Gal	
5. Camp Richelieu Vive la Joie	Réso 125-19 Inscriptions 2 monitrices formation	204.08
6. Castonguay Nadia	Depl. St-Modeste, Biencourt et Rimouski + achats loisi	
7. Certified Laboratories	« Gear up plus »	579.13
8. Construction et rénovation Jaro	Réso 103-19 Toiture église	3 002.19
9. Crevier	Huile	811.72
10. Dépanneur Chez Carolie	Certificat cadeau, eau, vins et jus pour inauguration	213.31
11. Dickner	Panneau de toilette homme/femme Parc Belvédère	70.18
12. Distribution Francis	2 réservoirs Parc Belvédère	172.46
13. École National des pompiers	Examen pompier	104.59
14. Électronique Mercier	Service numérique 868-6500	263.42
15. Entreprise Boucher et Santerre	Essence	557.12
16. Équipement et Protection Témis	Vérification extincteurs	1 471.68
17. Excavation Régis Bérubé	Loc. trailer fermé pour jardinières	57.49
18. Excavation Jean-Guy Roy	Terre et gravier – voirie	114.98
19. Fond d'information sur le territoire	Frais mutations mai (3)	12.00
20. Fontaine Normand	Réso 136- 19 Arrosage fleurs (4 semaines)	560.00
21. Forêtmax	Adapteur, connecteurs toilette belvédère	164.06
22. Garage Eric Rioux	Essuie-glace	51.68
23. Groupe Voyer	Réparation puit eau potable	195.46
24. Info Dimanche	Avis dérogation mineure Jean-Yves Desjardins (garage)	140.27
25. Infotech	Consultations pour élections	137.98
26. Kopilab	Facturation copies du mois, Toshiba	156.44
27. Lavoie Francis	Frais déplac. caserne, pratique, réunion, sortie	61.06
28. Levesque Gabrielle	Réso 125-19 Déplacement St-Modeste (Form. moniteur	
29. Livre-tout	Messagerie pancarte toilette Dickner	9.71
30. Macpek	Roues (4) camion hiver	1 324.51
31. Magasin Coop Squatec	Tuyau et clé pour Parc Belvédère, trousse rép. toile piscit	ne 29.86 38.31
32. Manic Sanitation	Moppe / ///	30.31

5480

	.80 .2 82	
33. Matériaux Du Lac	Tuyauterie toilette, teinture, climatiseur	1 883.24
34. Mécanique Francis Bouchard	Adapteur	59.73
35. Métal ÂP	Pièces voirie et barboteuse	166.44
36. Ministre des finances	Frais annuel - Régie du bâtiment (élévateur)	86.91
37. Monuments MB	Réso 132-19 Plaque en granit patinoire	977.29
38. Motion Canada	Réparations camion à neige	85.89
39. MRC Témiscouata	Extraction trimestriel de sable et gravier 04-05-06	189.00
40. Nettoyeur Christine	Serviettes mai-juin	82.78
41. Ouellet Vicky	Réso 132-19 Dépl. Trois-Pistoles Amusement Animafun	103.20
41. Pièces Auto Rimouski	Lubrifiant	11.10
42. Poste Canada	1 envoi collectif (loisirs)	36.63
43. Purolator	Messagerie	11.04
44. Réal Huot	Géotextile, adapteur	389.39
45. RIDT	Frais mensuels 5/10	5 077.10
46. Resto Chez Lelou	Réso 132-19 Bouchées inauguration 15 juin	333.43
47. RSVP	Annonce sur internet chalets pour 1 an	121.82
48. Sani Express	Brosse à toilette, gants, moppe	36.16
49. Spécialités électriques	Batterie	379.40
50. Surplus général Tardif	Taille-haie, taille-bordure, gants	1 258.89
51. URLS	4 chandails pour animatrices Camp de jour	23.00
52. Webetic	Hébergement Web et courriels	161.97
TOTAL COMPTES À PAYER		23 492.65\$
Je certifie que des crédits sont dispo	nibles pour les comptes ci-haut mentionnés.	

Nadia Castonguay, directrice générale adjointe

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

- 1. Reçu du MAMH, une lettre le 21 juin nous confirmant la contribution que nous aurons dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023, des efforts ont été fait avec le gouvernement fédéral pour les bâtiments municipaux mais celui-ci n'a pas répondu favorablement. Donc nous recevrons 721 486 \$ réparti sur cinq ans pour réaliser des travaux selon l'ordre de priorité suivant: mise aux normes eau potable, études pour améliorer la connaissance des infrastructures, renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts et voirie locale, gestion des matières résiduelles, internet, travaux d'amélioration énergétique des bâtiments et construction ou rénovation d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir.
- 2. Reçu lettre du Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs qui a le plaisir de nous accorder une aide de 2 000 \$ dans le cadre du Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs.
- 3. La MMQ nous informe que nous recevrons une ristourne de 2 538 \$ et non pas 2 290 \$ tel que déjà annoncé ceci étant dû à une erreur dans leur calcul.
- 4. La MMQ nous avise de l'importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie à jour et révisée aux 6 ans. À compter de 2020, la MMQ procédera avant chaque renouvellement d'assurance à une vérification de l'état du schéma et une pénalité financière pourrait être imposée. La MRC a été avisée de cette situation.
- 5. Reçu courriel que notre projet soumis dans le cadre de 100° « Cultiver l'avenir, des activités pour rapprocher les jeunes du monde alimentaire » n'a pas été retenu, la concurrence était très forte.
- 6. La RIDT nous fait un rappel que tout nouveau container doit être inscrit à la RIDT.
- 7. Reçu courriel de la MRC concernant le Programme RénoRégion, nous informant que la somme disponible pour tout le territoire est de 156 000 \$ soit pour environ 13 projets pour l'année.
- 8. Reçu carte de remerciement de M. Fernand Bois et Yvette pour les chalets la fin de semaine du 15 juin. «La qualité et la propreté. Des chalets a fait de notre séjour une agréable fin de semaine.
- 9. Reçu autre remerciement de la part du comité organisateur de la Journée des Familles au Témiscouata pour notre contribution financière.
- 10. Reçu notre attestation d'adhésion de la FQM dans une pochette avec un stylo, un tapis de souris,...
- 11. Reçu le Bulletin du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent Juin-Juillet-Août, ou un article porte sur l'inauration de la bibliothèque à Trinité-des-Monts qui a eu lieu le 30 mai 2019.

6. PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

Présentation du projet d'une résidence pour personnes âgées pour des personnes en légère perte d'autonomie par M. Roger Michaud de la coopérative de travail Atena, reconnu par la SHQ et M. André Bossé président des Habitations Économiques de Lac-des-Aigles. Ils ont besoin du soutien de la municipalité pour ce projet.

M. André Bossé présente le schéma de la bâtisse qui sera érigée derrière la résidence Maurice Bossé au 67 rue Principale. Il s'agit d'un projet de plus ou moins 15 logements, tous des 3 ½ avec cuisine dans une bâtisse de 2 étages et demi. Il y aura une grande salle à manger commune. La bâtisse empiète un peu sur le terrain de la municipalité et le comité espère une entente.

M. Roger Michaud nous explique que dans la résidence il y aura un service alimentaire, un service de surveillance la nuit par un bracelet ou autre, un service d'entretien ménager, de buanderie ainsi qu'un espace pour offrir des services autres tels que salon de coiffure, animation, etc...) Une étude de marché aura lieu, ainsi qu'une assemblée publique à l'automne.

Le projet est d'une valeur de 3 736 000 \$, bâtiments et taxes inclus.

7. DOSSIER ÉLECTIONS - INFORMATIONS

Jour du Scrutin (BVO) : Dimanche le 14 juillet de 10 h à 20 h.

190-19 8. <u>DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE</u>

NATURE ET EFFET DE LA DÉROGATION MINEURE

Lot 5406016, Ch. Du Nord du Lac

• une demande de dérogation mineure a été déposée à la municipalité afin d'agrandir un garage. Le bâtiment, déjà existant et protégé par droit acquis, présente une marge de recul avant minimale de 2,02 m alors que la marge de recul avant prescrite est de 9 m. Le propriétaire voudrait ainsi agrandir son garage de 12 pieds de façade et de 6 pieds de profondeur. Il s'agirait d'autoriser une marge de recul de 2 m, donc une dérogation de 7 m par rapport au règlement de zonage pour son agrandissement

Le comité d'urbanisme suggère à la municipalité d'accepter cette demande mais à condition de ne pas mettre de châssis devant de la rue.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et accepte la Demande de dérogation mineure 19-001 afin d'autoriser que la marge avant soit de 2.02 mètres au lieu de 9 mètres tel que requis au règlement de zonage # 123-14), donc une dérogation d'environ 7 mètres pour le garage du 96, chemin du Nord-du-Lac. À condition de ne pas mettre de châssis du côté la rue.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

191-19 9. COLLOQUE DE ZONE

Le colloque de zone de l'ADMQ aura lieu Jeudi, le 5 septembre 2019 à la Salle municipale de Sainte-Hélène de Kamouraska au 531 de l'Église, Sainte-Hélène-de-Kamouraska de 8 h 30 à 16 h 30. Le coût est de 65 \$ pour les membres comprenant l'inscription, la documentation et le dîner.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la directrice générale et son adjointe à participer à ce colloque et accepte de payer leurs inscriptions pour un total de 130 \$ et à rembourser les frais de déplacement sur présentation d'une feuille justificative.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

192-19 10. RENOUVELLEMENT FORFAIT FIRME DHC AVOCATS

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'offre de service de Dufresne Hébert Comeau, avocats (Réso 241-18) pour les consultations téléphoniques illimitées au coût de 400 \$/année + taxes pour 1 an de juillet 2019 à juillet 2020.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. OFFRE TERRAIN ACCÈS

Pour info seulement. M. Roy a refusé notre offre et nous sommes en attente de la réponse à M. Boucher. Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

12. POSTE D'ESSENCE

Une rencontre aura lieu à la salle du conseil, Mercredi, le 17 juillet à 19 h pour un projet de poste d'essence, avec M Robert Levesque de la compagnie Turmel, les membres du conseil, la Corporation de développement du lac et la direction municipale.

193-19 13. FORMATION RCR - POMPIERS

18 pompiers à former RCR. 3 subventions disponibles. Formation au Lac-des-Aigles 4 soirs le 20-21 et 27-18 novembre.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive tous les pompiers à la formation RCR de cet automne et accepte d'en défrayer le coût, à 123 + taxes pour les établissements n'ayant pas de subvention soit environ 15 pompiers x 123 = 1845 + taxes.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

194-19 14. ASSOCIATION DES POMPIERS DE L'EST DU QUÉBEC (APEQ) - ADHÉSION

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adhère à l'association des pompiers de l'est du Québec au coût de 100 \$ et inscrive les pompiers Mélissa Labrie, Gabriel Morin, Yves Caron, Étienne Leblanc-Breault et Jonathan Breault à 25 \$ chacun.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

195-19 15. RECOMMANDATION PRÉVENTIONNISTE

Lors de la visite de prévention effectuée par le préventionniste de la MRC de Témiscouata dans votre immeuble, certaines contraintes ou anomalies ont été identifiées. Afin d'améliorer la sécurité à l'intérieur de votre établissement, je vous fais parvenir certaines recommandations ou améliorations qu'il m'apparaît important d'effectuer à votre établissement.

Reçu rapport de M. Gérald Dubé, préventionniste de la MRC



RECOMMANDATIONS: VISITE DE PRÉVENTION

Date de la visite :	11/06/2019	
Date rapport (si différente):	20/06/2019	
Lieu:	Maison des jeunes	
Adresse :	73 Principale	
Catégorie de risque :	Élevé	

Lors de la visite de prévention effectuée par le préventionniste de la MRC de Témiscouata dans votre immeuble, certaines contraintes ou anomalies ont été identifiées. Afin d'améliorer la sécurité à l'intérieur de votre établissement, je vous fais parvenir certaines recommandations ou améliorations qu'il m'apparaît important d'effectuer à votre établissement.

Maison des Jeunes

Dégagement de 6 pouces (Plinthe électrique)

Édifice Municipale

- Faire attention au fil de rallonge
- Dégagement de 6 pouces des plinthes électriques
- > Cache circuit (chambre électrique)
- Extincteur CO2 chambre électrique
- Réparer vide technique et lumière (local archive)

Pavillon

- Repositionner la prise du poêle
- Adresse civique visible de la voie publique

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Berthier Beaulieu pour effectuer les correctifs tel que recommandé par le préventionniste M. Gérald Dubé.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

196–19 16. FACTURE TROTTOIRS ET BORDURES – AMÉNAGEMENT BENOÎT LEBLOND

Reçu la facture # 014864 pour le projet de trottoirs au montant de 67 312 \$ + taxes selon la résolution 231-18.

Facture bordure # 014865 au montant de 4 150 \$ + taxes.

Facture # 014880 pour travaux supplémentaire entrée « Samson Électrique » au montant de 4 306.20 \$ + taxes.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'acquitter les 3 factures à Aménagement Benoît Leblond.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

197-19 17. <u>MÉNAGE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN POUR NOUVELLE TOILETTE AU PARC BELVÉDÈRE</u>

Chantal Corbin, a fait environ en moyenne 2 heures par semaine pour l'entretien de la toilette au Parc Belvédère.

Il est proposé par la conseillère Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer Chantal Corbin pour faire l'entretien de la toilette au parc Belvédère à contrat pour 140 \$/mois avec frais de déplacement inclus.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

198-19 18. TOILETTE AU PARC BELVÉDÈRE – PAIEMENT DE FACTURES

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte la facture # 1205 pour la toilette au Parc belvédère à Construction et Rénovation Jaro 90 inc. selon la résolution # 128-19 au montant de 7 480 \$ + taxes pour un total de 8 600.13 \$.

Et la facture # 1206 au montant de 190 \$ + taxes pour la fabrication d'une armoire de rangement pour la toilette.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

199-19 19. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS PPA-CE

Les modalités du programme d'aide à la voirie ont changé, le formulaire de demande devra être envoyé au plus tard le 15 juillet 2019 à 16 h 00.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande une subvention détaillée de 50 000 \$ à M. Denis Tardif, député, dans le cadre du budget discrétionnaire relié à un projet d'amélioration du réseau routier municipal par circonscription électorale.

Le projet priorisé en 2019 par le biais de cette subvention est la réfection – amélioration du chemin du rang Bédard.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

200-19 20. CAMP DE JOUR - PROJET URLS - SORTIE AU PÂRC NATIONAL

Nous avons reçu 750 \$ pour le programme de soutien financier en loisirs actifs 2019-2020. Une commande a été placée auprès de Sports-Inter plus de 1 573.69 \$ plus taxes. Support à vélos, casques de baseball, jeu. La partie restante a été payée à même le projet de garde. 3 sorties sont à l'horaire pour le Camp de jour 2019.

Une première au Parc national, mercredi, le 10 juillet. Entrée gratuite. Transport Sylvio Laforest à 240 \$ plus taxes, facture partagée avec Biencourt.

Une deuxième sortie est organisée avec le Camp de jour de Squatec à la plage de Lac-des-Aigles, mercredi, le 17 juillet. Dîner sur place, jeux préparés par les animatrices, excursion sur le lac.

Une troisième sortie est à L'Expo agricole de Rimouski, jeudi le 1^{er} août. Sortie avec le camp de jour de Squatec, autobus à 260 \$ plus taxes partagée avec Squatec. Entrée qui est de 13 \$ par enfant. Environ 20 enfants 13*20 = 260 \$

5485

Les frais des sorties sont admissibles au programme de soutien à des services de garde (Réso 162-19)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise les 3 sorties prévues à l'horaire pour le Camp de jour 2019, soit au Parc National, à la place et à l'Expo agricole de Rimouski. Qu'elle autorise M. Berthier Beaulieu et Doris Dubé à être disponible lors de cette activité avec leurs embarcations respectives pour amener les enfants faire une excursion sur le lac pour explorer les oiseaux et qu'elle paie l'essence. Qu'il y ait au moins une animatrice dans chaque embarcation et que 2 animatrices restent sur la rive en tout temps avec les autres enfants qui attendent leurs tours ou ceux qui n'auront pas l'autorisation d'aller sur le lac.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

201-19 21. PROJET PATINOIRE - SUIVI

<u>Inauguration</u>: Environ 50 personnes ont participé à l'inauguration de la patinoire samedi le 15 juin dernier, dont les commanditaires M. Fernand Bois de Gestion Fernand Bois inc., Mme Annie Pascale Côté, directrice de la Caisse de la Vallée-des-Lacs, M. Serge Demers de la Corporation de développement du lac, plusieurs allocutions des invités, et la population. Un vin d'honneur a été servi par le conseiller M. Michel Dubé, la musique par le conseiller Frédéric Dubé, les décorations faites par la conseillère Mme Vicky Ouellet ont connu succès, ... Tout s'est bien déroulé et la municipalité est très heureuse de la participation de toutes les personnes présentes. Une lettre de remerciement a été envoyée aux commanditaires présents.

Garantie: Nous avons reçu une lettre de garantie de « Les installations sportives Agora inc. » nous informant que suite à la fourniture et installation de la bande de patinoire, leur compagnie s'engage à garantir à compter du mois de juin 2019, <u>une période de 1 an</u> de tout défaut dans la matière et la malfaçon.

Déclaration du respect des lois et déclaration de réclamation finale - Projet Q-2017-0343

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la directrice générale, Mme Francine Beaulieu, pour certifier, que tous les travaux décrits à l'annexe A de la convention d'aide financière conclue avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, pour le projet « Réfection de la patinoire extérieure du centre des Loisirs municipaux Diane Roy » # dossier Q-2017-0343 dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV, ont été réalisés. Des photos de tous les éléments réalisés et prévus à l'annexe A de la convention d'aide financière sont jointes à la présente.

Qu'elle certifie que la Municipalité de Lac-des-Aigles a « respecté les lois et règlements applicables » et ce, tel que prévu à l'article 3.9 de la convention d'aide financière signée le 11 octobre 2018 par la Municipalité de Lac-des-Aigles et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

De plus, elle certifie que, pour la réalisation des travaux faisant l'objet de la présente subvention, la Municipalité de Lac-des-Aigles n'a pas déposé une demande d'aide financière ou reçu une aide financière de la part d'un autre ministère ou organisme gouvernemental incluant les sociétés d'État, notamment Hydro-Québec.

Finalement, elle confirme que la Municipalité de Lac-des-Aigles est toujours propriétaire de l'installation et du terrain où ont été réalisés les travaux prévus à l'annexe A de la convention d'aide financière et qu'elle en assure elle-même la gestion par son service des travaux publics.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Maire

202-19 22. ENTENTE UTILISATION DES LOCAUX DES ÉCOLES EN CAS DE SINISTRE

Une entente intervenue entre toutes les municipalités de la MRC de Témiscouata et la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a été signée pour l'utilisation des locaux Centre de service aux sinistrés

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entérine la signature de cette entente par le maire M. Pierre Bossé et la directrice générale Mme Francine Beaulieu, entente qui permettra à la municipalité d'utiliser les locaux et équipements énumérés à l'Annexe A pour chaque école.

La municipalité agira en collaboration avec le ministère de la Sécurité civile, la Croix-Rouge, le Centre de santé et de services sociaux du Témiscouata ainsi qu'avec tous les autres organismes qui apporteront de l'aide aux personnes touchées par le sinistre.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23. <u>INSTALLATION POUR PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE (GÉNÉRATRICE, CONNEXION...)</u>

Point remis à une prochaine séance.

24. AGRONOME - SUIVI ANALYSES DES BOUES

Reçu le 5 juillet 2019 les résultats de la 2º analyse des boues, envoyé, le 27 juin 2019. Nous attendons le rapport de l'agronome. À suivre.

203-19 25. ACTIVITÉ POUR LE 20 JUILLET - CDL

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse un envoi collectif pour inviter les gens à participer à cette activité et qu'elle mandate M. Michel Dubé pour faire l'achat des hot-dogs et des jus et qu'elle accepte d'en défrayer le coût.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

26. ACTIVITÉ DU 17 AOÛT – ENVOI COLLECTIF (IRVIN BLAIS)

Point annulé, l'envoi collectif n'est pas nécessaire.

204-19 27. APPUI AU PROJET DU CDL - SERRES 4 SAISONS

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet déposé par la Corporation de développement de Lac-des-Aigles (CDL) pour une subvention / Accord 2019-2020 dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Projet de serre 4 saisons.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

205-19 28. APPUI CONCERNANT LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR LES HLM

HABITATIONS À LOYER MODIQUE - DEMANDE DE RÉVISION DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

CONSIDÉRANT le programme actuel « d'Habitation à loyer modique » administré par la Société d'habitation du Québec (SHQ) dont la gestion est confiée à des offices d'habitation ;

CONSIDÉRANT les nombreuses exigences requises afin de rencontrer les différents critères d'admissibilité pour l'attribution des logements, incluant notamment le nombre de personnes ;

CONSIDÉRANT la difficulté de rencontrer l'ensemble des critères d'admissibilité afin d'occuper un logement géré par les « Office municipal d'habitation » OMH ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation a pour conséquence l'inoccupation de nombreux logements pourtant disponibles ;

CONSIDÉRANT l'importance de disposer de logements accessibles au sein de sa communauté et ce, particulièrement auprès d'une clientèle vulnérable ;

CONSIDÉRANT la demande grandissante pour ce type de logement, en vertu notamment du vieillissement de la population ;

CONSIDÉRANT le déficit croissant des « Office municipal d'habitation » OMHT que doit combler les municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à la SHQ de revoir les critères d'admissibilité actuellement en vigueur afin de répondre aux nouvelles réalités de la clientèle ;

Que la municipalité transmette la présente requête à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, à la présidente-directrice générale de la SHQ, madame Guylaine Marcoux, à l'Office municipal d'habitation de Témiscouata-sur-le-Lac (OMHT), à l'Office municipal d'habitation de Rivière-Bleue et à l'Office d'habitation de Dégelis.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

206-19 29. MAISON DES JEUNES - LAVE-AUTO LE 13 JUILLET

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de faire un envoi collectif pour le lave-auto de la maison des jeunes le 13 juillet.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

30. AFFAIRES NOUVELLES

207-19 30.1 <u>TROTTOIR</u>

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'acquitter la facture à Excavation Jean-Guy Roy Inc au montant de 227.66 \$ plus taxes pour les travaux supplémentaires dans la cour de M. Samson lors de la réfection du trottoir.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

209-19

30.2 SPECTACLE DE L'ACADIE DES TERRES ET FORÊTS EN FÊTE

Message reçu de Claudine Boucher de la MRC

Bonjour à vous,

En tant qu'intervenants touristiques du Témiscouata, vous êtes cordialement invités le mercredi 10 juillet prochain à 18h30 (heure du Québec, 19h30 heure du N.-B.) à la première du spectacle de l'Acadie des terres et forêts en fête qui s'intitule cette année : Last Call. Le spectacle se tient au Casino Grey Rock d'Edmundston (sortie 19 de l'autoroute). Il faut être sur place au moins 15 minutes à l'avance.

L'organisation offre une gratuité par entreprise/organisme touristique du Témiscouata. Le coût par billet pour vos accompagnateurs s'il y a lieu est de 25\$/adulte et 15\$/enfant.

Ça vous intéresse? Il est important de réserver votre place auprès de moi d'ici mardi 9 juillet 16h et je ferai le suivi auprès de l'organisation.

Merci

Aucun intéressé.

208-19 30.3 <u>MAHEU-MAHEU</u>

M. Réjean Lamarre de Maheu-Maheu est passé pour les fourmis que nous voyons autour de l'édifice municipal au 75 rue Principale. Selon lui, nous avons des fourmis charpentière à l'édifice municipal, rien à la caisse. Pour corriger le problème il doit faire environ 9 visites (avec des appâts) un traitement extérieur fin de l'été et un l'an prochain. Garantie 2 ans ou jusqu'à résolution du problème.

La facture pour la consultation est de 75 \$ plus taxes et celle pour le traitement serait de 1 500 \$ plus taxes - le 75 \$ = 1425 \$ plus taxes Si on paye en un versement immédiatement il nous enlève 5 %, sinon payable sur un an.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'acquitter la facture de 75 \$ plus taxes à Maheu-Maheu pour la consultation, mais ne retienne pas le traitement pour le moment. Nous allons réévaluer la situation l'an prochain.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

30.4 VENTILATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

Reçu la facture # 793483 de Géothermie B.S.L. inc pour le projet de ventilation de la bibliothèque et de la salle du conseil au montant de 6 757 \$ + taxes selon la résolution 33-19.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'acquitter la facture à Géothermie B.S.L. inc au montant de 6 757 \$ + taxes selon la résolution 33-19.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'ungnimité des conseillers.

Maire

DG

31.

211-19

210-19 30.5 PROTOCOLE D'ENTENTE ROMNO

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la municipalité mandate le maire M. Pierre Bossé ainsi que la directrice générale Mme Francine Beaulieu pour signer le protocole d'entente avec la corporation de la route des

Monts Notre-Dame dans le touristiques sur la route des Mon	cadre du projet d'aménagement d'un réseau de Haltes nts Notre-Dame.
Monsieur Pierre Bossé, maire et préside	ent de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime. Adoptée à l'unanimité des conseillers.
Le maire, M. Pierre Bossé, inv questions.	ite les citoyens à prendre la parole durant cette période de
CERTIFICAT DE CRÉDITS O	DISPONIBLES
décrétées dans les résolutions	présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses numéros : 189-19, 191-19,192-19,193-19,194-19,196- 9,206-19,207-19,208-19 et 209-19
Nadia Castonguay, directrice gén	nérale adjointe
CLÔTURE DE LA SÉANCE	
À 21 h 35, l'ordre du jour étan Pierre Bossé, maire.	t épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur
Adopté.	
Le maire reconnaît, en signant le des résolutions.	e procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune
Pierre Bossé	Nadia Castonguay
Maire	Directrice générale adjointe